



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception
02 JUIN 2016

Dossier complet le
06 JUIN 2016

N° d'enregistrement
2016-1993

1. Intitulé du projet

Dévoiemment de la RD210 - commune déléguée de Saint-Florent-le-Vieil

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale **MAUGES COMMUNAUTÉ**

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale **Monsieur HUCHON Didier**

RCS / SIRET **200 060 010 000 10** Forme juridique **Etablissement public
Communauté d'agglomération**

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6 d°	Route inférieure à 3 km. : 360 m. en l'occurrence.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

L'aménagement consiste à relier la RD210 après le Pont de Vallée à la RD751, en supprimant le fractionnement du site industriel Lactalis. Il y a donc deux impératifs de départ et d'arrivée du projet (giratoire au nord et carrefour au sud). Le tracé total représente 360 m (voir plan annexé).

4.2 Objectifs du projet

Le projet d'extension du site de la Société Industrielle de St Florent intègre une rationalisation du site et de ses déplacements internes, non compatibles avec le maintien de la RD210 à son emplacement actuel.

En effet, l'actuel site s'est développé de part et d'autre de la route départementale, situation qui d'une part impose des traverses de personnel et de matériels dans des conditions de sécurité insatisfaisantes, et qui d'autre part ne permet pas une exploitation du site industriel dans des conditions optimales d'efficacité et de sécurité vis-à-vis des intrusions. Le projet de rationalisation du site industriel nécessite donc le dévoiement de la RD210. Une réflexion a donc été menée avec le Département et la Communauté d'agglomération pour étudier la faisabilité d'un contournement du site.

Le projet consiste à dévier le tracé de la RD210, et de sécuriser ainsi les déplacements en évitant les incidents liés aux usages divergents de la voie.

Après mise en service de la nouvelle voie, l'actuelle RD210 sera désaffectée et déclassée.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

L'aménagement de la nouvelle voie sera réalisé selon 4 temps concomitants :

- préparation des emprises et création de l'ouvrage de franchissement du ruisseau,
- terrassements,
- création de la voirie et de son assainissement routier,
- aménagements paysagers.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La nouvelle voie sera aménagée en profil rasant sur les deux premiers tiers du tracé et en remblai sur le dernier tiers, afin de permettre le franchissement du cours d'eau.

La voie sera composée d'une chaussée d'une largeur totale de 5,50 m, avec un accotement de 1,50 m de large de chaque côté de la chaussée et un fossé de 1,50 m de large de chaque côté.

Un ouvrage de franchissement du cours d'eau sera mis en place pour permettre le rétablissement du réseau hydrographique.

Un giratoire nord sera aménagé sur la RD210.

Le débouché sur la RD751 sera aménagé au moyen d'un carrefour en T. Le point de raccordement à la RD751 est déterminé par le point de meilleure visibilité.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'eau conforme à l'article R214-32 du Code de l'environnement.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Demande d'examen au cas par cas, définie à l'article R122-2 du Code de l'environnement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Longueur de voirie :	360 mètres
Largeur de chaussée bidirectionnelle :	5,50 mètres
Surface d'emprise routière :	5400 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. -1.005461 " " Lat. 47.362527 " "

Point d'arrivée : Long. -1.004236 " " Lat. 47.359956 " "

Communes traversées :

Mauges sur Loire (commune déléguée de Saint-Florent-Le-Vieil)

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Prairie de fauche, route et site industriel (cf carte de l'occupation du sol)

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui



Non



Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU de la commune de Saint-Florent-le-Vieil approuvé le 23/01/2004. Projet situé en zone UY et Ni.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui



Non



5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type I : Vallée de la Tau ZNIEFF de type II : Vallée de La Loire en amont de Nantes cf plan annexé
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet situé en bordure d'une ZPPAUP (cf plan annexé)
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Voir carte annexée. Des compensations à la destruction de zone humide sont envisagées. Elles seront intégrées dans le dossier loi sur l'eau.
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune couverte par un PPR Inondations (cf carte annexée). Des mesures de restitution de volume en zone inondable sont envisagées et seront intégrées dans le futur dossier Loi sur l'eau.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé à environ 100 m. du site Natura 2000 Vallée de La Loire de Nantes aux Ponts de Cé (cf plan annexé)
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Utilisation de matériaux issus de carrière pour les couches de formes.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet n'impactera pas d'espèce protégée. Quelques pieds de Fritillaire pintade seront détruits (espèce végétale non protégée, mais inscrite sur la liste rouge des espèces végétales des Pays de La Loire). Les continuités écologiques seront maintenues du fait de la construction d'un ouvrage hydraulique dimensionné de façon à conserver des berges larges d'environ 1 m. pour le passage de la faune.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Destruction de 1400 m ² de zones humides en ZNIEFF de type I. Une surface de 3000m ² de compensation sera proposée à proximité immédiate dans la ZNIEFF de type I (restauration par retalutage des berges du ruisseau). Ces éléments seront inclus dans le dossier Loi sur l'eau.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sur une faible surface (prélèvement de 2400 m ² de prairie).
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cette problématique sera intégrée dans le dossier Loi sur l'eau au titre des zones inondables.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet respecte les réglementations en vigueur sur le bruit.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux de plateforme seront dirigées vers un système d'assainissement qui sera détaillé dans le dossier Loi sur l'eau.
	Si oui, dans quel milieu ?			
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Réaménagement de l'usine Lactalis.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Vous trouverez ci-joint le dossier d'analyse des impacts réalisé récemment. Les incidences principales du projet seront soumises à procédure Loi sur l'eau.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Partie 5.2 : Carte des zones humides, Localisation des zones et inventaires de protection du patrimoine naturel, Carte des habitats, Carte des zones de protection du patrimoine bâti et paysager, Détail des aléas du PPR dans l'aire d'étude, Observations faunistiques et floristiques remarquables.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Beaupréau - en -Mauges le, 30 MAI 2016

Signature

Pour le Président et par délégation,
Le Vice - président en charge de l'économie
JC. BOURGET

